

Avant-propos

Avec cette nouvelle édition 2019/2 de La société en poche, l'équipe multidisciplinaire de KPMG et K law continue sur la voie tracée par Roger TIEEST. C'est ainsi que l'équipe d'auteurs est fière de vous présenter cette nouvelle édition de votre guide pratique.

Depuis la précédente édition, le projet de loi introduisant le Code des sociétés et des associations a été adopté.

Le nouveau Code des sociétés et des associations vise à simplifier le droit des sociétés parfois extrêmement complexe et à le rendre plus attrayant pour les entreprises.

L'entrée en vigueur de ces nouvelles règles de droit des sociétés est un gros enjeu. Pour les nouvelles entreprises à créer, toutes les nouvelles règles sont applicables immédiatement (à partir du 1^{er} mai 2019).

Pour les entreprises existantes, les dates d'entrée en vigueur sont différentes en fonction du caractère impératif ou non des nouvelles dispositions. Ceci fait l'objet de commentaires détaillés dans cette édition.

La rédaction a tenté de mettre en regard les différents régimes (Code des sociétés et Code des sociétés et des associations) et d'indiquer ce qui a déjà changé (ou est sur le point de changer) pour quelles entreprises.

Dans cette édition, vous pouvez également consulter le texte intégral du nouveau Code des sociétés et des associations, ainsi que de l'arrêté royal d'exécution du Code des sociétés et des associations.

Pour les textes du Code des sociétés et l'arrêté royal d'exécution du Code des sociétés, veuillez vous reporter à la précédente édition de cet ouvrage.

La rédaction

14 août 2019

Depuis de nombreuses années, *La société en poche* est le partenaire quotidien de la vie en entreprise. Ce livre contient les textes de loi actualisés ainsi que des commentaires pratiques concernant la comptabilité, les comptes annuels et le droit des sociétés.

La fiscalité des entreprises (ISOC) est, quant à elle, résumée et illustrée au moyen de données financières et fiscales.



Tim Fransen est avocat (senior counsel) au sein de K law et est spécialisé en droit des entreprises. Il assiste les entrepreneurs dans la résolution de leurs problèmes juridiques. Tim est un orateur régulier lors de divers séminaires et est l'auteur de publications sur différents sujets qui intéressent les entrepreneurs.



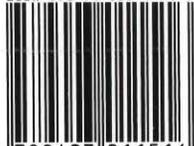
Rijn Delbroek est manager au sein de la division KPMG Accountants et conseille les PME familiales et les grandes entreprises en matière de comptabilité, d'accountancy et de fiscalité.



Stefaan Vlamincx est conseil fiscal et conseille les entreprises familiales et internationales en matière de fiscalité.

www.wolterskluwer.be

ISBN 978-94-030-1151-6



9 789403 011516